Association Nationale des Directeurs de CIO - CIO d'Arcachon - 6 Rue Aimé Bourdier - 33120 ARCACHON
Tél : 05 56 83 18 24 - Fax : 05 56 83 37 93 - Mail : contact@andcio.org - SIREN 391 320 991 – SIRET 391 320 991 00014

La lettre des directeurs de CIO

N° 47 novembre 2013

SOMMAIRE

Adhérez ! p 1
Le mot du président p 1
La java de l'orientation p 2
Page culturelle p 4
C'était il y a un an p 5
Le CA : une même équipe p 6
Le courrier aux adhérents p 6
Le site « andcio.org » p 6
Page académique p 7
Les CIO taxés à 5 % p 7
Psycho-test p 8
AG et journée d'étude p 9
Bulletin d'adhésion 2013-2014 p 12

Directeur de la Publication : Yvan Souleliac
Rédacteur en Chef : Zbyslaw Adamus
redacteur@andcio.org
Comité de Rédaction : Conseil d'Administration de l'ANDCIO

L'ANDCIO une association pour tous les Directeurs et Directrices

Visitez son site internet :
http://www.andcio.org

Le mot du président

L'année qui s'annonce est déjà marquée par les fermetures et les regroupements de nombreux CIO. Ce n'est malheureusement pas une surprise : les solutions qui auraient été envisageables avec les Régions ont été abandonnées, à cause du sectarisme des uns, de la frilosité des autres et des nombreuses incohérences du projet. Aujourd'hui, il ne faut pas faire semblant de découvrir que des conseils généraux se désengagent, entraînant inévitablement des situations ingérables et qui mettent en difficulté les services en général et particulièrement les directrices et les directeurs.

« Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, / Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, / Polissez-le sans cesse, et le repolissez, / Ajoutez quelquefois, et souvent effacez. » Boileau

Certes, que ce soit au niveau des rectorats ou du ministère, nos interlocuteurs nous confirment tout le crédit qu'ils nous accordent et leur volonté de trouver des solutions. Mais il est grand temps de passer aux actes, car nous sommes tous exaspérés.
Pourtant, il faut tenir. Dans l'intérêt du public. Parce que ce n'est pas la première fois que l'on nous met en difficulté, et que nous avons réussi à nous en sortir.

« Avant donc que d'écrire, apprenez à penser » Boileau

Il faut continuer à réfléchir sur notre métier, à faire des propositions, à échanger entre nous sur les situations que nous vivons et qui sont de plus en plus hétérogènes : là où certaines académies « sabrent » dans les services dans une logique strictement comptable, d'autres expérimentent des modèles tout à fait intéressants.

Nous devons absolument faire pression pour être partie prenante des projets à l'étude dans les académies expérimentales sur le SPRO. Là aussi, les situations sont d'une extrême diversité, et il est vital que nous puissions échanger sur les différentes options prises par les uns et les autres.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement » Boileau

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi pour notre prochaine journée d'études, le 6 décembre, le thème de l'évolution du métier de DCIO.

Reste à former les décideurs à l'éducation au choix des dictons…

Venez nombreux, car jamais il n'a été aussi important pour notre métier que de se retrouver entre nous, pour réfléchir à ses évolutions, pour témoigner des nombreuses actions que nous menons et qui prouvent que l'activité des CIO ne se résume pas à l'accueil du public.
A très bientôt !

Yvan SOULELIAC

Les enjeux n'ont jamais été aussi importants.

Vous avez besoin d'une association encore plus forte, et nous avons besoin de votre soutien.

Pour une représentativité accrue, adhérez et faites adhérer à l'ANDCIO.

Seuls les adhérents reçoivent « le courrier des DCIO » et ont accès à l'espace réservé du site.

La java de l'orientation

Par Bob Poisson

D'un peu partout nous viennent des échos d'une volonté de ré-implantation de CIO dans des lycées. Des CIO existants qu'on transfèrerait faute de disposer de budgets suffisants pour maintenir les locaux actuels. L'essentiel semble ainsi préservé : c'est tout de même mieux que rien de pouvoir envisager d'installer un CIO dans un lycée ! ça satisferait les régions qui ont la main sur ces locaux et bien entendu les rectorats qui ont ainsi l'impression de jouer à domicile sans jouer un seul Kopeck supplémentaire.

Faudrait vraiment faire le difficile de ne pas se satisfaire d'une telle décision. C'est pourtant le parti que je choisis : être difficile et mauvais coucheur !

Ces établissements dont on ouvrirait une porte sur l'extérieur en prétendant y « tenir CIO » comme « on tiendrait salon » n'auraient plus pour moi de CIO que le nom. C'est pourtant rassurant de se sentir à la maison, et puis ce qui compte c'est ce que font les conseillers d'orientation psychologues, le reste n'est qu'un habillage plus ou moins pratique.

Pour moi, ce n'est pas là un concept de CIO qui fasse sens. Que l'éducation veuille cela ne m'étonne en rien. Dans ses établissements, publics comme de juste, on pourra trouver un service d'orientation bien calibré qui annonce par ses locaux mêmes, qu'il n'existe pas, en France, d'autre orientation sérieuse que celle estampillée par l'éducation nationale. Même si ce faisant, on exclut de fait tous les publics qui se sentent à priori une maille à partir avec notre noble institution, tant pis ! Les CIO doivent se préoccuper avant tout de l'orientation des élèves et des étudiants, de l'orientation scolaire en fait. Il ne suffisait plus de définir ces publics comme prioritaires pour nous, il faut aujourd'hui caractériser ce fait, en s'installant dans des établissements scolaires.

Le SPRO, ça regardera d'autres partenaires, auxquelles il faudra tout de même donner un coup de main à travers des conventions locales qui n'arriveront à rien installer d'autre que l'obligation de participer à des permanences de COP dans des salons et opérations diverses. Pas de vision globale de l'orientation surtout. Chacun chez soi apportant sa spécialité, scolaire pour nous, sur des lieux externalisés uniquement pensés comme des lieux de travail plus ou moins incontournables, plus ou moins obligés.

S'il m'a toujours semblé essentiel de préserver les statuts, métiers et missions des uns et des autres, je n'ai pourtant jamais envisagé la fonction orientation comme sécable : aux COP l'individu scolaire et ses sanctuaires inviolables que sont les écoles sous toutes leurs formes, aux autres le reste de la ville..!

La réduction concomitante des CIO à une espèce d'officine des lycées qui installe la région subitement en position de force, pour exiger la participation des COP à des opérations plus ou moins bien ficelées, c'est pour moi le degré zéro d'une « pensée construite », sur l'outil que pourraient être les CIO dans la ville.

Cette collusion des intérêts de l'Education Nationale « tout éduc » et rien qu'éduc, et des intérêts locaux préoccupés de communication vers les citoyens est en train de nous donner un objet CIO totalement vidé de ses potentialités. Ce qui m'affole un peu est que ce schéma rencontre sans difficulté les intérêts de COP de plus en plus absorbés par des dossiers individuels extrêmement lourds et complexes, dans lesquels les traces de travail en orientation qui subsistent, ne sont plus qu'à peine une cerise sur le gâteau de l'adaptation scolaire, pour des jeunes qui ne supportent plus le moule qu'on leur propose.

« Rafistoler » un jeune pour qu'il accepte de rentrer dans le moule est à peu près le travail qui reste aux COP et il semble que cela convienne à une grande partie de la profession. Pour ma part, j'avais sans doute une vocation d'étameur cachée qui me dit que sans travail sur le moule , et les formes que prend ce moule à travers ses différentes voies, les gamins « tordus » ne risquent pas de trouver une voix de sitôt. Beaucoup de gens semblent croire qu'on peut « détordre » ces gamins. Pour ma part J'ai toujours accepté, toléré, et essayé qu'ils utilisent à leur propre profit, le fait qu'ils restent éventuellement totalement tordus : la façon dont ces gamins pouvaient utiliser le système a toujours été pour moi central dans mon travail en orientation.

Il semble que cette conception de l'orientation soit aujourd'hui battue en brèche au profit d'un espèce de mythe de la réussite éducative qui voudrait que chaque enfant saute 1m70 en Fossbury avant ses 18 ans. Sinon il a échoué !

Pour paraphraser le savant fou de Boris Vian « Y'a quelque chose qui cloche là-dedans, j'y retourne immédiatement » ; c'est ce que dit le spécialiste de la réussite éducative. Et s'il n'y avait rien qui clochait chez le gamin qui saute 1m50 en ciseaux ? Si c'était juste les voies proposées qui manquaient singulièrement d'ajustement. Et s'il fallait plus de temps, beaucoup plus de temps à certains pour révéler leurs potentialités ? Alors sans doute, il faudrait un gros travail en orientation…

Mais non ! Le travail en orientation n'est pas central, c'est l'éducation qui l'est : dogme incontournable qui semble convaincre bien du monde…

Pour moi dans les années 2010, l'éducation sans orientation n'a plus beaucoup de sens. C'est peut-être Michel Serres avec sa « Petite Poucette » qui a compris cela en premier. Je renvoie donc à ses écrits beaucoup plus savants que les miens et je me contenterais d'une petite ré-écriture de « la java des bombes atomiques » qui pourra faire sourire voire chanter ceux qui la connaissent :

Mon oncle un fameux pédagogue
Etait un spécialiste
D' réussite éducative
Il avait bien sûr tout appris
La pédago la psycho
Et toutes les techniques
Il s'agitait dans toute la classe
Il affinait sa science
Et se faisait critique.
Et le soir il écrivait encore
Des histoires de méthodes
Pour vaincre l'illettrisme.

Pour former toutes nos têtes blondes
Collègues écoutez moi
C´est pas la mer à boire
La question d'être un bon lecteur
S´résout en un quart d´heur´
C´est de cell´s qu´on écarte
En c´qui concerne l'addition
C´est pas bien plus coton
Mais un´ chos´ me tourmente
C´est qu´une fois en situation
Un bon nombre de gamins
Se perdent et se plantent

Y a quéqu´chos´ qui cloch´ là-d´dans
J´y retourne immédiat´ment

Il a bossé pendant des jours
Tâchant avec amour
D´améliorer sa science
Cherchant dans Freinet et partout
Ce qui pouvait enfin
Ensoleiller l'enfance
Il semblait se cogner aux bosses
Cell' des maths un sale os
Ne cédait devant rien
Et pis un soir pendant l´repas
V´là tonton qui soupir´
Et qui s´écrie comm´ ça :

A mesur´ que je deviens vieux
Je m´en aperçois mieux
J´ai le cerveau qui flanche

Soyons sérieux disons le mot
C´est même plus un cerveau
C´est comm´ de la sauce blanche
Voilà des mois et des années
Que je cherche même l'été
Une méthode infaillible
Et je n´me suis pas rendu compt´
Que la seul´ chos´ qui compt´
C´est l´gamin qui s'y colle

Y a quéqu´chose qui cloch´ là-d´dans,
J´y retourne immédiat´ment

Sachant proche le résultat
Tous les chercheurs babas
Ont scruté sa méthode
Il commenta et s´excusa
D'avoir créé si peu
D'avoir fait aussi simple
Mais sitôt qu´ils eurent tout compris
Il les a regardés
En disant quel carnage
Depuis des années vous cherchez
A emplir le sujet
De tant de fariboles !

Tonton avait enfin compris
Que pour l'égalité
On oublie l'essentiel
Et que pour habiter ce siècle
Des vieilles lunes il faut
Se défaire sans tarder
Créer de nouvelles adhésions
Que chaque jeune s'engage
Est d'une autre importance
Que chacun diffère de l'autre
Une vraie lapalissade
qu'il faudra bien comprendre.

Ca nous met dans l´embarras
De devoir s'adapter
A chacun des parcours.

Et pourtant quel agrément
D'cesser immédiat´ment
Tous nos sacrés classements !

Et pour ceux qui ne connaîtraient pas les paroles originales de Boris Vian sur une musique d'Alain Goraguer : http://www.youtube.com/watch?v=eryzp0Pklc8

Notre page culturelle

Statu quo

L'expression latine complète est « statu quo ante » ; ces trois mots signifient « (la) (même) situation qu'avant ». Mais avant quoi ?

Pendant de longues décennies, notre profession a été pionnière, s'adaptant aux évolutions de la formation, et précédant souvent les besoins du public ; les innovations ont souvent été institutionnalisées dans les circulaires. Au cours de la décennie qui vient de s'écouler, cette dynamique a été ignorée. La créativité a été stérilisée par des injonctions descendantes : il fallait « faire » de la découverte professionnelle, du PDMF, de l'accompagnement dit personnalisé par groupes de 35 élèves… les acteurs désignés étant les enseignants.

Une autre conséquence a été d'exacerber la résistance au changement en crispant les personnels et générant une opposition systématique à toute proposition d'évolution. Cette statique dans le temps qui file contribue à ce que les CIO d'aujourd'hui deviennent des CIO d'avant.

Imaginez qu'on ait figé les épisodes précédents.

Avant 1991
Comme en témoignent leurs apports à la psychologie et à l'évolution de ses pratiques au cours de la cinquantaine d'années qui a précédé (à partir de 1939), les directeurs de CIO et les conseillers d'orientation étaient déjà des psychologues, mais n'en avaient pas encore ce titre instauré en 1985. Si la loi de 1989 a prôné la fin de l'orientation subie, ce n'est qu'en 1996 que « l'éducation à l'orientation (EAO) » a institué la possibilité pour l'élève d'être acteur.

Avant 1987
Les CIO étaient mobilisés de la fin août à la mi-octobre pour recevoir des jeunes candidats à l'apprentissage, leur faire passer des tests, des visites médicales et des entretiens en vue de la délivrance d'un avis circonstancié d'orientation.

Avant 1972
Les conseillers d'orientation passaient peu de temps dans les établissements scolaires où une circulaire de 1963 demande qu'on mette un bureau à leur disposition.

Avant 1971
Seuls les centres publics, les anciens centres « obligatoires », disposaient de personnels pris en charge par l'Etat.

Avant 1963
Un jeune sur deux accédait au brevet ; les collèges n'existaient pas ; l'orientation n'était que professionnelle.

Avant 1951
Il y avait des centres d'orientation professionnelle, "obligatoires" dans les préfectures, "facultatifs" dans les autres villes qui en finançaient le fonctionnement.

Avant 1938
Les centres d'information et d'orientation professionnelle étaient des services des chambres de métiers ; ils assuraient des examens médicaux et conseillaient les futurs apprentis.

Avant 1910
Il n'y avait aucun service d'orientation en France, mais il faut attendre un décret de 1922 qui sera considéré comme l'acte de naissance des Offices d'orientation professionnelle.

L'ANDCIO ne choisit pas l'avant, mais l'avenir.

Ceci dit, traditionnellement, toute réforme abroge des dispositions qu'on aurait dû garder, et instaure des dispositions nouvelles dont certaines ne sont pas pertinentes ou sont inapplicables, ou dont les moyens ne sont pas prévus ; l'histoire des services d'orientation est émaillée de ces distorsions dont une étude critique permettrait d'échafauder une construction viable.

Notre rubrique histoire(s)

C'était il y a un an

Le 9 octobre 2012 à la Sorbonne, après qu'on lui a remis officiellement le rapport de la concertation *refondons l'école de la république*, le Président de la République a déclaré :

« […]
De même, sans perdre de temps sera mis en place le service public territorialisé de l'orientation, sera lancée l'ambition numérique et une nouvelle gouvernance plus collégiale permettra de réfléchir au programme et d'évaluer notre école.
[…] »

Le propos n'est pas ici d'hurler avec les loups à l'encontre du premier de nos concitoyens, bien au contraire.

A l'issue des dernières élections régionales, sénatoriales, présidentielles et législatives, certains se sont réjouis et d'autres ont déploré que la gauche ait tous les pouvoirs. Or il apparaît que *les* pouvoirs, c'est-à-dire leur pluralité, sont à l'origine de tous nos maux. L'école, chacun le sait est à l'image de notre société, et l'orientation, au sens le plus large du terme, en est le meilleur baromètre.

Le conseil supérieur des programmes vient d'être installé, pour émettre des propositions sur la conception générale et les contenus des enseignements scolaires, pensés à l'échelle des cycles pluriannuels, en fonction du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, mais les contenants sont déjà fixés : cycles, maintien d'une orientation à l'issue de la 4ème… et même certains contenus, comme l'enseignement laïque de la morale qui pourrait s'inscrire dans le volet citoyenneté de l'ancien ou du futur socle.

« L'orientation des élèves est une mission essentielle de l'École. » pouvait-on lire dans le rapport de la concertation ; une culture commune avait été prônée pour tous les acteurs de l'orientation, enseignants, personnels d'encadrement… Les ESPE (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation – mais pas de l'orientation) sont à peine lancées à cette rentrée que des structures privées se proposent d'intervenir dans les établissements pour former les profs à l'orientation !

S'appuyant au mieux sur des circulaires anciennes, mais encore en vigueur, au pire sur un soutien autoproclamé de l'éducation nationale, les offres de services, voire de sous-traitance d'aspects pédagogiques se multiplient.

Le PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations) qui n'a jamais véritablement été mis en place a été rebaptisé parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PiiODMEP). L'éducation à l'orientation (EAO) alliait trois termes : connaissance des **métiers**, des **formations** et de **soi**, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le nouveau dispositif basé sur la seule information, extérieure à l'élève, est promis au même avenir. Ceci n'empêche pas des variantes de fleurir.

Mais sans cadrage institutionnel un PODE sera-t-il un vrai *parcours d'orientation et de découverte des entreprises* destiné à mettre des cartes entre les mains des élèves, ou ne deviendra-t-il pas un pseudopode auquel certaines fédérations professionnelles nous ont accoutumé pour approcher les élèves et les « orienter vers » leurs métiers ? L'ANDCIO est attachée au concept de « **s'**orienter vers » (détaillé dans le chapitre 2 de nos positions et propositions pour un avenir des services d'orientation).

Dans ce même ordre d'idées, expérimenter dès aujourd'hui le fait de donner de façon sèche la décision d'orientation aux familles sans avoir outillé l'élève d'une culture sociale, économique et professionnelle, c'est annoncer la fin sans donner les moyens, alors que ce pourrait être l'objectif en fin de collège, du futur socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Aussi, ce que nous appelons de nos vœux, c'est que les mesures annoncées à la petite semaine laissent la place à une vision globale sur laquelle *les* pouvoirs, tous les pouvoirs, quels que soient leurs canaux d'expression, s'entendent afin que leurs engagements auprès des citoyens-contribuables-usagers-électeurs aient des chances d'être tenus. Les slogans pompidoliens de « changement dans la continuité » ou antigaullistes, « l'anarchie vaincra », un instant ressurgis pourront alors retourner dans leur écrin historique.

Le CA de l'ANDCIO : une même équipe, un bureau remanié

Brigitte DUTREUIL a été reçue au concours d'IEN-IO et nommée à Besançon, elle quitte donc le CA qui accueille Isabelle POYARD, jusqu'à présent suppléante.

Lors du conseil d'administration du 18 septembre 2013, un bureau légèrement remanié a été élu : Yvan SOULELIAC président ; **Isabelle POYARD, secrétaire** ; Dominique BOUTEILLE, trésorière ; Saadia AIT-ABED, Corinne BLIECK, Vincent GUILLON, Robert POISSON vice-présidentes et vice-présidents.

Suppléants : Zbyslaw ADAMUS, Marie-Anne GACHET et Geneviève RACINE.

Webmestre : Nancy ADAM.

Prochainement dans les boîtes-mail

Le courrier aux adhérents de novembre 2013

Au sommaire, notamment le bilan d'activités 2012-2013 en vue de notre AG du 6 décembre prochain.

www.andcio.org

Le site fait l'objet d'un toilettage en continu, et d'une restructuration en continu des rubriques existantes, sans « arrêt pour travaux ».

Nous vous recommandons de vous abonner à un flux RSS pour suivre l'actualité du site.

L'espace adhérents s'est récemment enrichi d'une nouvelle rubrique :

Veille, pour que demain soit un nouveau jour…

En plus des éléments recueillis lors d'audiences, de contacts directs, de réunions diverses, le CA de l'ANDCIO est attentif à tout ce qui peut influer sur l'avenir des CIO et des DCIO : rapports, projets, discours, publications...

Ceci constitue un éventail qui va de l'information la plus utile à la représentation la plus erronée.

Compte tenu des enjeux, et du fait que nous ne pouvons organiser qu'une réunion d'échanges par an, nous avons décidé de partager avec nos adhérents, au jour le jour, ces documents de toute nature et origine, mais propres à guider notre réflexion, nos démarches pour l'avenir des CIO et des DCIO.

L'ANDCIO, l'association qui ne dort que d'un oeil

Le terrain s'organise

Issue d'une amicale, l'ANDCIO est devenue une association en 1985 ; ce statut assure une légitimité et permet une identification claire vis-à-vis des interlocuteurs.

L'ANDCIO intervient à l'échelon national : rencontres, audiences, participation à des réunions de réflexion où la qualité de nos analyses est reconnue et appréciée…

Il existe aussi des amicales et des associations académiques, adhérentes à l'ANDCIO, ou non.

De fait, un certain nombre de problématiques se sont déplacées au niveau académique ou régional, avec une grande diversité de situations, et l'existence d'une organisation locale devient précieuse.

Depuis 2 ans, on observe du mouvement :

Strasbourg : Création d'une association

Lyon et Grenoble (la région Rhône-Alpes recouvre ces deux académies) **:** Relance de l'ADCIORA (association des directeurs de CIO de Rhône-Alpes) ; l'académie de Lyon est un exemple frappant de la diversité des situations : dans le Rhône de nouveaux CIO à gestion départementale vont fermer, alors que d'autres départements tiennent à conserver ce service utile à leur population.
Henri Verneret, président de l'ADCIORA sera un des témoins de notre table ronde du 6 décembre.

Dijon : Projet de création d'une association ; un représentant du CA de l'ANDCIO a pu intervenir le 26 septembre dernier à l'issue d'une réunion académique au rectorat de Dijon, en présence de tous les collègues de l'académie ; un tour de table des situations a été suivi de la présentation de l'ANDCIO et d'échanges. Suite à des regroupements ou des fermetures, de nombreux collègues sont responsables de CIO à plusieurs sites, notamment en Saône-et-Loire dont le président du conseil général fut le pionnier du désengagement contreproductif.

Les CIO taxés …à 5 %

Lors d'une récente intervention télévisée, le Président de la République a évoqué une plainte qui était remontée jusqu'à lui concernant 14 clubs sportifs employant 120 joueurs rétribués plus d'un million d'euros par an.

Le sort de 500 CIO et d'un peu plus de 5 000 personnels techniques et administratifs ne vaut pas, lui, une minute d'antenne : pensez-donc, le salaire annuel cumulé de ces seuls 120 joueurs correspond à près d'un siècle de fonctionnement des tous les CIO de France et de Navarre. C'est nous faire sentir du plus haut lieu, involontairement sans doute, que nous sommes peu de chose. En fait, la querelle d'Allemand qui oppose certaines collectivités territoriales et l'Etat porte sur les frais de fonctionnement des quelques 250 CIO à gestion départementale.

Or il faut savoir que les salaires des personnels représentent en moyenne 95 % du coût d'un CIO et qu'ils sont payés par l'Etat ; les frais de fonctionnement représentent modestement **5 %** *(1)* ; le refus de continuer à les assumer par certaines collectivités et l'absence de volonté de négociation de l'Etat met à mal tout le réseau, alors qu'à la source, c'est l'usager-citoyen-contribuable qui paie par l'impôt, que celui-ci soit local ou national !

C'est vrai qu'à l'ère de la communication, on fait plus souvent état de situations dramatisées que de situations réellement dramatiques.

Et si l'on met en scène les petits problèmes des grands plus volontiers que les grands problèmes des petits, il n'en demeure pas moins que les obscurs et les sans grade sont indispensables au fonctionnement de la société, tout comme le sont pour l'organisme les bactéries domestiques, les vitamines, les sels minéraux, les oligo-éléments sans lesquels il se dérègle et s'étiole, comme peut le faire un pays.

On devrait donner des cours de biologie aux technocrates…

(1) dans les structures de formation et d'accueil, le ratio salaires/ fonctionnement est plus couramment de 75/25

Notre psycho-test

Quel directeur ou directrice de CIO êtes-vous ?

Choisissez une de ces illustrations

A

B

C

Réponse A : vous avez choisi le moulin de Valmy, où, le 20 septembre 1792, en raison du brouillard, d'offensives et contre offensives, de fortunes de guerre diverses, l'armée de la république française naissante s'est retrouvée en position défavorable, mais, par son enthousiasme, a contraint l'ennemi à battre en retraite.
Comme Kellermann, vous ne baissez pas les bras devant l'adversité ; à coup sûr, vous êtes déjà adhérent à l'ANDCIO.

Réponse B : la flamme qui vous animait quand vous avez pris vos fonctions brûle encore, mais vos idéaux ont été laminés par une réalité qui dépasse de loin le principe théorique qu'on enseigne en formation.
Ne restez pas isolé, et, avant qu'il ne vous reste que le regret du moulin en Espagne que vous avez choisi, rejoignez l'ANDCIO pour dessiner des perspectives dont vos personnels et votre public ont le plus grand besoin.

Réponse C : comme de nombreux collègues, vous abusez un peu du café, mais vous êtes surtout attachés à faire comme on a toujours fait, et portés à conserver le plus longtemps possible ce qui marche, comme ce moulin à café de conception française que vous avez choisi. Mais sans aller jusqu'aux dispendieuses dosettes, il existe aujourd'hui des modèles électriques qui font du café aussi bon que celui de nos grand'mères.
Loin de vouloir changer votre point de vue (c'est toujours long, et souvent douloureux), nous vous invitons néanmoins à relire l'article « statu quo », et à continuer à vous informer sur l'activité de l'ANDCIO pour un *avenir* des CIO.

Réponse D : vous n'avez choisi aucune des trois illustrations ; vous êtes perpétuellement habités par le doute, ce qui n'est pas un défaut dans la profession ; au contraire, ce sont les gens qui n'ont que des certitudes dont il faut avoir peur.
Si vous vous dites que quoi qu'on fasse ça ne sert à rien, mais que vous ne pensez pas encore qu'il vaut mieux ne rien faire du tout, alors inscrivez-vous à notre journée d'étude, pour vous faire une idée de l'*action* de l'ANDCIO.

A l'occasion de la tenue de son assemblée générale statutaire annuelle, l'ANDCIO organise, **le vendredi 6 décembre 2013**, à l'attention de ses adhérents, de l'ensemble des directeurs de CIO, des personnels de direction et d'inspection, sa

9ème journée de réflexions-débats

Thème de cette année :

« Directeur de CIO : les évolutions du métier »

Après la valse-hésitation sur notre devenir, les problèmes demeurent et s'aggravent pour la plupart d'entre nous, et en particulier pour les collègues qui dirigent des CIO dont la fermeture est avérée ou programmée.

Cette question cruciale met en avant un problème plus général, à savoir la spectaculaire évolution des missions que nous exerçons au quotidien. Or, si nous constatons de larges points communs dans ces évolutions, notamment en matière de partenariats, d'actions dans les bassins, d'actions de formation, nous constatons aussi une hétérogénéité grandissante dans les conditions d'exercice, qui risque de s'accentuer dans le cadre du SPRO.

Il nous semble donc important d'avoir une réflexion sur notre métier : quel référentiel, quelles fonctions, quelles conditions d'exercice, quel statut ? Il nous faut en débattre, avoir le point de vue de l'institution, avoir des témoignages de ce qui se fait dans certaines régions.

C'est ce que nous vous proposons ce 6 décembre, venez nombreux.

Dans les locaux de l'INETOP, à Paris

41, rue Gay Lussac, 75005 PARIS
Tél : 01 44 10 78 10

RER B, station Luxembourg, sortie Rue de l'Abbé de l'Epée

Programme : *Le déroulement prévisionnel de la journée s'établit ainsi :*

Le matin :

- De 9h à 10h00 : **ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**
  - rapport d'activité, rapport moral, bilan financier,
  - perspectives, questions diverses

- De 10h à 10h15 : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**
  - modification des statuts,
  - actualisation du règlement intérieur

Les assemblées générales de l'ANDCIO sont ouvertes aux adhérents et sympathisants. La participation aux votes sera réservée aux adhérents à jour de leur cotisation 2012-2013 ou 2013-2014.

Fin de matinée : **Début de la JOURNEE D'ETUDE**, Thème général :

« Directeur de CIO : les évolutions du métier »

- De 10h30 à 12h15 : **le point de vue de l'institution**

- Interventions de **Jean-Pierre BELLIER**, inspecteur général de l'éducation nationale, président des jurys du concours externe et du concours interne de recrutement de conseillers d'orientation psychologues stagiaires et d'**Azziz JELLAB**, inspecteur général de l'éducation nationale, co-auteur du rapport des inspections générales sur le service public d'orientation

- **échanges**

- 12h30 : Pause déjeuner

L'après-midi : **Suite de la JOURNEE D'ETUDE :**

- De 14h30 à 16h45 : **la mise en œuvre du SPRO**

- table ronde : *la définition d'un cahier des charges national a été confiée à un groupe de travail sur la base d'expérimentations dans 8 régions* ; trois d'entre elles sont représentées par :

  - **François BONNEAU**, président du Conseil Régional du Centre, président de la Commission Education de l'Association des Régions de France (*ARF)*

  - **Jérôme BURGUIERE**, directeur d'Aquitaine Cap Métiers

  - **Henri VERNERET**, président de l'association des directeurs de CIO de Rhône-Alpes (ADCIORA) ; *la région Rhône-Alpes correspond aux deux académies de Lyon et de Grenoble ; un DCIO est détaché à mi-temps auprès du Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO)*

- 17h 00 : **Clôture des travaux**

Programme et documents d'inscription sont également téléchargeables sur le site de l'association : http://www.andcio.org

Cette année encore, notre journée, constitue un évènement de portée nationale. Elle permettra aux participants de dialoguer avec des responsables dont les attentes, les représentations, les projets seront susceptibles de déterminer les perspectives d'avenir de nos services.

La participation aux frais d'organisation est de 20 euros. *(Cette somme sera déduite de la cotisation 2013-2014 pour les adhérents.)*

Il est important de réserver sans délai votre participation en retournant le bulletin de participation, complété et accompagné d'un chèque de vingt euros à l'ordre de l'ANDCIO.

BULLETIN DE PARTICIPATION à la journée de Réflexions-débats du 6/12/2013

A retourner, complété, par retour de courrier, à :

ANDCIO, Dominique BOUTEILLE – CIO passerelle du Pertuis
91940 LES ULIS

M. Mme Melle (1) NOM : ____________________ Prénom : ____________

Lieu d'exercice : CIO ETAT / CIO COLLECTIVITE – DRONISEP – SAIO (1)
AUTRE (précisez) :

Code postal, VILLE :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Participera à la journée de réflexions-débats organisée par l'AND-CIO le 6 décembre 2013.

- ☐ *Je règle ma cotisation 2013/2014 et je joins un chèque de 45 euros à l'ordre de l'ANDCIO* (si vous êtes nouvel adhérent, ou si votre situation a changé, joignez un bulletin d'adhésion) ***NB La cotisation inclut la participation à la journée***
- ☐ *Je règle ma participation à la journée et je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de l'ANDCIO*
- ☐ *Je réglerai ma participation le 6 décembre* (un règlement immédiat, si possible avant le 30 novembre, vous évitera l'attente à l'entrée de la salle)

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

✂- -

POUVOIR

Je soussigné(e) : *(Nom, prénom, affectation)*

donne pouvoir à : *(Nom, prénom, affectation)*

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ANDCIO du 6 décembre 2013

Le 2013,

Signature

N.B.: **Le mandataire et le mandant doivent être à jour de leur cotisation 2012-2013 ou 2013-2014**

Association Nationale des Directeurs
de Centre d'Information et d'Orientation

Pensez à visiter notre site Internet **:**

http://www.andcio.org

BULLETIN D'ADHESION 2013 – 2014

(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO et anciens DCIO)

ACADEMIE :

NOM : M. Mme Melle [(1)] Prénom :

Attention ! Toutes les rubriques sont à renseigner, même en cas de ré-adhésion.
Lieu(x) d'exercice : CIO ETAT COLLECTIVITE – DRONISEP – SAIO – AUTRE (à préciser) [(1)] : VILLE(S) :
Si vous exercez sur plusieurs CIO ou sites, indiquez-les tous

Adresse *(si plusieurs, celle de votre résidence administrative)* :

Tél. :

Fax :

Mél du service (CIO – SAIO – DRONISEP - AUTRES) :

Mél DCIO professionnel :

Mél DCIO personnel : *(pour l'envoi de votre carte, du Courrier des adhérents et de votre mot de passe pour accéder à l'espace adhérents de notre site)*

Éventuellement, ancienne affectation (académie - ville) :

Adresse personnelle : *(facultatif)*

Fait à , le
Signature,

[(1)] Rayer les mentions inutiles

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2013-2014 est de **45 € pour les DCIO en activité** et de **20 € pour les retraités et autres membres.**
Les DCIO en activité peuvent régler leur cotisation en deux fois.
Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques** (23 et 22 €) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.
Bulletin d'adhésion à envoyer sans attendre, directement à la trésorière (adresse ci-dessous), ou au correspondant académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.
Votre carte d'adhérent vous parviendra par courrier électronique *(écrivez lisiblement votre adresse dans la rubrique ci-dessus).*
N.B. La période d'adhésion s'étend du 01.10.2013 au 30.09.2014.

Trésorière : Dominique BOUTEILLE – CIO passerelle du Pertuis 91940 LES ULIS
Tél. 01 69 28 59 81 – Courriel : domibouteille@wanadoo.fr